

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

## ÉVALUATION

**CLASSE :** Première

**VOIE :**  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT :** LLCA grec

**DURÉE DE L'ÉPREUVE :** 2h

Niveaux visés (LV) : LVA                      LVB

Axes de programme : Justice des dieux, Justice des hommes

**CALCULATRICE AUTORISÉE :**  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ :**  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages :** 5



Les dictionnaires grec-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

### *Aristide le juste*

L'Athénien Aristide, réputé pour sa vertu et son idéal de pauvreté, fut, avec Thémistocle, dont il était le rival politique, l'un des stratèges qui prirent part aux guerres médiques opposant l'ensemble des Grecs aux Perses. Alors que les Spartiates étaient à la tête de l'alliance grecque, le comportement odieux de leur général Pausanias disposa les Grecs à préférer la justice d'Aristide : Athènes venait d'imposer son hégémonie au détriment de Sparte.

Τέλος δ' ἀποστάντες ὤχοντο πρὸς τοὺς Ἀθηναίους. Ἐνθα δὴ καὶ τὸ φρόνημα τῆς Σπάρτης διεφάνη θαυμαστόν· ὡς γὰρ ἦσθοντο τῷ μεγέθει τῆς ἐξουσίας διαφθειρομένους αὐτῶν τοὺς ἄρχοντας, ἀφῆκαν ἐκουσίως τὴν ἡγεμονίαν καὶ πέμποντες ἐπὶ τὸν πόλεμον ἐπαύσαντο στρατηγούς, μᾶλλον αἰρούμενοι σωφρονοῦντας ἔχειν καὶ τοῖς ἔθεσιν ἐμμένοντας τοὺς πολίτας ἢ τῆς Ἑλλάδος ἄρχειν ἀπάσης.

Οἱ δ' Ἕλληνας ἐτέλουν μὲν τινα καὶ Λακεδαιμονίων<sup>1</sup> ἡγουμένων ἀποφορὰν εἰς τὸν πόλεμον, ταχθῆναι δὲ βουλόμενοι κατὰ πόλιν ἐκάστοις τὸ μέτριον, ἠτήσαντο παρὰ τῶν Ἀθηναίων Ἀριστείδην καὶ προσέταξαν αὐτῷ χώραν τε καὶ προσόδους ἐπισκεψάμενον ὀρίσαι τὸ κατ' ἀξίαν ἐκάστῳ καὶ δύναμιν. Ὁ δὲ τηλικαύτης ἐξουσίας κύριος γενόμενος καὶ τρόπον τινὰ τῆς Ἑλλάδος ἐπ' αὐτῷ μόνῳ τὰ πράγματα πάντα θεμένης, πένης μὲν ἐξῆλθεν, ἐπανῆλθε δὲ πενέστερος, οὐ μόνον καθαρῶς καὶ δικαίως, ἀλλὰ καὶ προσφυλῶς πᾶσι καὶ ἁρμονίως τὴν ἀπογραφὴν τῶν χρημάτων ποιησάμενος. Ὡς γὰρ οἱ παλαιοὶ τὸν ἐπὶ Κρόνου βίον<sup>2</sup>, οὕτως οἱ σύμμαχοι τῶν Ἀθηναίων τὸν ἐπ' Ἀριστείδου φόρον εὐποτίαν τινὰ τῆς Ἑλλάδος ὀνομάζοντες ὕμνου, καὶ μάλιστα μετ' οὐ πολὺν χρόνον διπλασιασθέντος, εἴτ' αὖθις τριπλασιασθέντος. [...]

Ὁ δ' Ἀριστείδης ὥρκισε μὲν τοὺς Ἕλληνας καὶ ὤμοσεν ὑπὲρ τῶν Ἀθηναίων, μύδρους ἐμβαλὼν ἐπὶ ταῖς ἀραις<sup>3</sup> εἰς τὴν θάλατταν, ὕστερον δὲ τῶν πραγμάτων ἄρχειν ἐγκρατέστερον, ὡς ἔοικεν, ἐκβιαζομένων ἐκέλευε τοὺς Ἀθηναίους τὴν ἐπιτορκίαν τρέψαντας εἰς αὐτὸν ἢ συμφέρει χρῆσθαι τοῖς πράγμασι. Καθ' ὅλου δ' ὁ Θεόφραστός<sup>4</sup> φησι τὸν ἄνδρα τοῦτον περὶ τὰ οἰκεῖα καὶ τοὺς πολίτας

<sup>1</sup> Les Lacédémoniens sont l'autre nom des Spartiates.

<sup>2</sup> L'Âge de Cronos, père de Zeus, est synonyme d'âge d'or.

<sup>3</sup> Il s'agit de malédictions que celui qui prête serment attire sur lui s'il ne respecte pas son engagement.

<sup>4</sup> Théophraste fut le disciple d'Aristote qui dirigea le Lycée après la mort de son maître.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

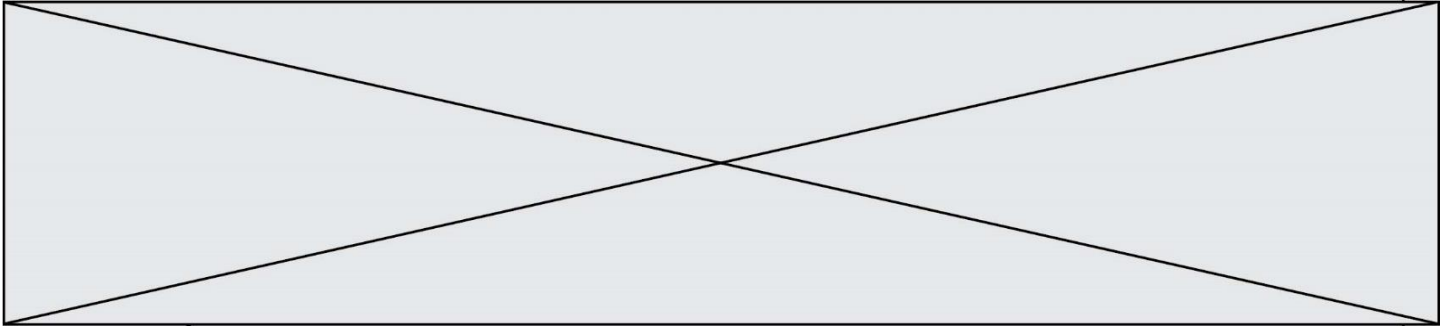
1.1

20 ἄκρωσ ὄντα δίκαιον, ἐν τοῖσ κοινοῖσ πολλὰ πρᾶξι πρὸσ τὴν ὑπόθεσιν τῆσ πατρίδοσ, ὡσ συχνῆσ καὶ ἀδικίασ δεομένην. Καὶ γὰρ τὰ χρήματά φησιν ἐκ Δήλου<sup>1</sup> βουλευομένων Ἀθήναζε κομίσαι παρὰ τὰσ συνθήκασ καὶ Σαμίων εἰσηγουμένων, εἶπεῖν ἐκεῖνον, ὡσ οὐ δίκαιον μὲν, συμφέρον δὲ τοῦτ' ἐστί. Καὶ τέλος εἰσ τὸ ἄρχειν ἀνθρώπων τοσοῦτων καταστήσασ τὴν πόλιν αὐτὸσ ἐνέμεινε τῆσ πενία καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ πένησ εἶναι δόξαν οὐδὲν ἦττον ἀγαπῶν τῆσ ἀπὸ τῶν τροπαίων διετέλεσε. [...]

25 [ Πλάτων δὲ τῶν μεγάλων δοκούντων καὶ ὀνομαστῶν Ἀθήνησι μόνον ἄξιον λόγου τοῦτον ἀποφαίνει τὸν ἄνδρα Ἐμιστοκλέα μὲν γὰρ καὶ Κίμωνα καὶ Περικλέα στοῶν καὶ χρημάτων καὶ φλυαρίας πολλῆσ ἐμπλήσαι τὴν πόλιν, Ἀριστείδην δὲ πολιτεύασθαι πρὸσ ἀρετήν. ]

PLUTARQUE, *Vies parallèles*, « Aristide », XXIII (6 -7) – XXIV (1-3) – XXV (1-3 ; 9)

<sup>1</sup> Les tributs envoyés par chaque cité alliée d'Athènes étaient conservés sur l'île de Délos : c'était là une précaution prise pour éviter de les employer à des fins malhonnêtes.



### Traduction

Finale­ment, ayant fait défection, ils<sup>1</sup> allè­rent se joindre aux Athéniens. Les Spar­tiates, en cette cir­con­stance, firent preuve d'une gran­deur d'âme admi­rable : quand ils se ren­dirent compte que leurs chefs étaient corrompus par l'éten­due de leur pou­voir, ils renoncèrent volon­tairement à l'hé­gé­monie et cessèrent d'en­voyer des gé­né­raux à la guerre, aimant mieux pré­server chez leurs concitoyens la modé­ration et la fidé­lité aux tra­di­tions plutôt **(5)** que d'avoir l'em­pire sur toute la Grèce.

Les Grecs acquittaient déjà une contribution pour la guerre au temps où les Lacédémoniens étaient les maîtres ; mais, voulant qu'elle fût répartie entre les cités de façon équitable, ils demandèrent Aristide aux Athéniens et le chargèrent d'examiner la situation et les revenus des différents pays, afin d'imposer à chacun ce qu'il devait payer en raison de ses ressources. Bien qu'il fût investi d'un si grand pouvoir et que la Grèce eût pour ainsi dire remis **(10)** toutes ses affaires en ses seules mains, il revint de cette mission plus pauvre encore qu'il n'était parti, après avoir établi ce compte financier, non seulement avec honnêteté et justice, mais encore à la satisfaction et à la convenance de tous. Et, en effet, comme les Anciens vantaient la vie qu'on menait au temps de Cronos, les alliés des Athéniens vantaient le tribut fixé au temps d'Aristide, qu'ils appelaient une belle époque de la Grèce ; on le comprend d'autant mieux que ce tribut ne tarda pas à être doublé et ensuite même triplé. [...]


**(15)** Aristide fit prêter serment aux Grecs et jura lui-même au nom des Athéniens ; en prononçant les imprécations, il jeta dans la mer des blocs de fer. Mais, dans la suite, les circonstances contraignant, semble-t-il, les Athéniens à durcir leur hégémonie, il les invita à faire retomber sur lui le parjure et à agir selon leur intérêt. Théophraste dit qu'en général cet homme, si strictement juste dans sa vie privée et envers ses concitoyens, accom­moda souvent sa conduite dans les affaires publiques à la politique de sa patrie, **(20)** qui exigeait de fré­quentes injustices. Il rap­porte, par exemple, que lorsqu'on délibérait sur le transfert à Athènes du trésor de Délos en dépit des conventions et que les Samiens en faisaient la proposition, Aristide dit : « Ce n'est pas juste, mais c'est utile. » Finale­ment, bien qu'il eût procuré à son pays l'em­pire sur un si grand nombre d'hommes, il demeura lui-même dans la pauvreté, dont il ne cessa de se féliciter autant que de ses trophées. [...]

#### [ Texte de la version ]

Traduction : Robert Flacelière et Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1969

---

<sup>1</sup> Le pronom personnel « ils » désigne Ouliadès de Samos et Antagoras de Chios ; plus généralement, les alliés.

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>	<input type="text"/>
Prénom(s) :	<input type="text"/>
N° candidat :	<input type="text"/>
	N° d'inscription : <input type="text"/>
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	(Les numéros figurent sur la convocation.)
Né(e) le :	<input type="text"/>

1.1

## Partie 1 : Lexique et étude de la langue

### A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens des mots δικαίως (l. 11), δίκαιον (l. 19 et 21) et ἀδικίας (l. 20).

### B. Faits de langue (5 points)

« Καθ' ὅλου δ' ὁ Θεόφραστός φησι τὸν ἄνδρα τοῦτον περὶ τὰ οἰκεῖα καὶ τοὺς πολίτας ἄκρως ὄντα δίκαιον, ἐν τοῖς κοινοῖς πολλὰ πρᾶξι πρὸς τὴν ὑπόθεσιν τῆς πατρίδος » (l. 18-19)

« Καὶ γὰρ τὰ χρήματά φησιν ἐκ Δήλου βουλευομένων Ἀθήναζε κομίσει παρὰ τὰς συνθήκας, καὶ Σαμίων εἰσηγουμένων, εἰπεῖν ἐκεῖνον, ὡς οὐ δίκαιον μὲν, συμφέρον δὲ τοῦτ' ἐστί. » (l. 20-21)

Ces deux extraits ont recours à un même type de subordonnée : pour chacun d'eux, identifiez cette subordonnée et analysez-la (sujet-verbe). Que révèle cette structure de la méthode que Plutarque emploie dans ses *Vies parallèles* ?

## Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

### Choix n°1 (Langue) :

Traduisez les lignes 24-26 entre crochets (depuis Πλάτων δὲ jusqu'à πρὸς ἀρετήν) :

Πλάτων δὲ τῶν μεγάλων δοκούντων καὶ ὀνομαστῶν Ἀθήνησι μόνον ἄξιον λόγου τοῦτον ἀποφαίνει τὸν ἄνδρα<sup>1</sup>. Θεμιστοκλέα μὲν γὰρ καὶ Κίμωνα καὶ Περικλέα στοῶν καὶ χρημάτων καὶ φλυαρίας πολλῆς ἐμπλήσαι τὴν πόλιν, Ἀριστείδην δὲ πολιτεύσασθαι πρὸς ἀρετήν.

### Choix n°2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

<sup>1</sup> τοῦτον τὸν ἄνδρα : ce groupe nominal désigne Aristide.